RÈGLEMENTATION DE L’EPREUVE

**1/ Généralités**

En m’inscrivant Bike & Run de ROCHEFORT, j’atteste avoir conscience des risques encourus par la pratique du Bike & Run et de ses contraintes spécifiques (matériels obligatoires et respect de l’environnement).

J’ai également pris connaissance du règlement de l’épreuve ainsi que de la réglementation fédérale qui s’applique à cette épreuve, et m’engage à les respecter en m’inscrivant.

Je m’engage à courir cette course avec tout le matériel obligatoire exigé (article 3 et règlement FFTRI), de respecter la nature(respect de la faune et la flore, jet de déchet strictement interdit, limiter les nuisances sonores) et le parcours ainsi que l’ensemble des directives de course définies par les organisateurs.

En cas de non-respect de ces règles l’équipe sera immédiatement disqualifiée.

**2/ Organisation**

Le Bike & Run de Rochefort est organisé par le Rochefort Triathlon et se déroulera le 13 mars 2022 parking de la Corderie Royal à Rochefort/mer.

**3/ Présentation**

L’organisation de l’épreuve est assurée par l’entremise de la Fédération Françaises de Triathlon.

Epreuve conviviale et accessible à tous, ouverte à toute personne licenciée ou non.

Si vous êtes licencié FFA, FFC, UFOLEP, FFCT et autres fédérations sportives autres, vous serez considérés comme non licenciés et vous devrez fournir un certificat médical conforme à la règlementation FFTRI.

Notez que pour les mineurs le certificat n’est pas obligatoire : vous devez répondre au questionnaire de QS-sport, si toutes les réponses sont négatives, vous devez juste fournir une attestation sur l’honneur. S’il y a au moins une réponse négative au questionnaire de santé, alors le certificat médical est obligatoire.

Seuls les certificats avec les mentions suivantes seront acceptés :

-Non contre-indication à la pratique du Bike & Run en compétition

-Non contre-indication à la pratique du Triathlon en compétition

- Non contre-indication à la pratique de la course à pied et du vélo en compétition

- Non contre-indication à la pratique du sport en compétition

Le Bike & Run est une course qui se déroule par équipe de deux concurrents avec un seul VTT ou VTC (**avec casques obligatoire jugulaire serrée pour les deux concurrents en permanence**).

Toute aide extérieure est interdite

Inscription par équipe de deux, mixte ou non. Chaque équipier portera le dossard de son équipe (face avant du coureur).

La fréquence des relais est libre mais ceux-ci doivent respecter obligatoirement les consignes suivantes :

* Le Vélo doit être passé de main en main, il ne doit pas être posé à l’avant du coureur à pied sur le parcours

Les deux équipiers doivent donc être ensemble au moment de l’échange du VTT et ne peuvent être distant de plus de 10 m lors de l’épreuve et obligatoirement ensemble à l’arrivée.

* Une équipe peut être arrêtée de manière temporaire par les arbitres de course, voire disqualifiée en cas de non-respect des ordres de course.
* Les deux équipiers doivent obligatoirement passer ensemble aux points de contrôle désignés

au début de l’épreuve (à chaque point et à l'arrivée), avec une tolérance de deux mètres.

Dans ses rotations et dans sa progression, chaque équipe doit veiller à ne pas gêner la progression des autres équipes. Le fair-play et l’esprit sportif doivent primer.

**4/ Parcours**

Le parcours est disponible sur le site internet de l’organisateur : www.rochefort-triathlon.com

L’épreuve se déroule sur sentiers stabilisés dans un cadre exceptionnel. Les compétiteurs parcourront la Corderie Royale, l’Hermione (si ce majestueux bateau serait rentré), le pont suspendu, les rives de la Charente Etc...

Les différentes courses proposées sont les suivantes :

Course jeune

10/13 (né entre le 01/01/2009 et le 31/12/2012) 4 km (2 boucles)

Course XS (né avant le 31/12/2008) 9km (1 boucle)

Course M (né avant le 31/12/2004) 22km(1 boucle)

**5/ Inscription**

Les inscriptions s’effectuent en ligne à partir 17 janvier 2022 dans la limite des places disponibles via le site : [www.klikego.com](http://www.klikego.com)

Tarifs :

* 10/13 : gratuit
* XS 8 € par personne (licencié)
* M 12€ par personne (licencié)
* supplément de 2 euros pour le Pass compétition pour les non licenciés.

La clôture des inscriptions se fera le samedi 12 mars à midi.

Aucune inscription sur place le jour de la course

**6/ Modification et annulation de l’épreuve**

L’organisateur se réserve la possibilité de modifier les épreuves en cas de force majeure. Dans ce cas, aucun remboursement des frais d’inscription ne sera effectué.

Dans l’hypothèse où l’épreuve devrait être annulée ou interrompue pour toute raison ne dépendant pas de l’organisateur, en particulier décisions des autorités publiques, risques d’intempéries, etc… l’organisateur n’encourra aucune responsabilité à l’égard des concurrents. Les frais d’inscriptions ne pourront être remboursés.

**7/Annulation d’un concurrent**

En cas d’annulation ou de non-participation à l’épreuve, le participant ne pourra prétendre à un remboursement des droits d’inscription.

**8/Sécurité des concurrents**

La sécurité des concurrents sera assurée tout au long de l’épreuve par des bénévoles sur l’ensemble du parcours

La sécurité médicale sera assurée par une association de secourisme.

**9/ Responsabilité**

L’organisateurs sont couverts pour les risques en Responsabilité Civile auprès de la FFTRI.

Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l’assurance liée à leur licence

Les non licenciés seront couverts par le pass compétition.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d’accident ou de défaillance provoqué par un mauvais état de santé ou du matériel.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de perte ou de vol.

En aucun cas, un concurrent ne pourra se retourner contre l'organisation pour quelque motif que ce soit.

L’inscription à la course vaut acceptation du règlement.

**10/Droit à l’image**

Les concurrents autorisent expressément l’organisateur de la compétition ainsi que leurs ayant droits tel que les partenaires, medias et autres à utiliser les images fixes ou animées sur lesquelles les concurrents pourront apparaître, prise à l’occasion de leur participation à la compétition.

**11/Protocole sanitaire –Covid 19**

Chaque participant s’engage à respecter le protocole sanitaire mis en place par les organisateurs pour l’événement

**12/Programme de l’épreuve**

* samedi 12 mars 2022 : retrait des dossards de 14h à 18h Décathlon Rochefort
* dimanche 13 mars 2022 :

8h à 9h - retrait des dossards pour XS et M

9h15 briefing course XS et M

9h30 Départ M

9h45 Départ XS

11h30 Départ course 10/13

12h Remise des prix